

Les tranchées d'épandage

Conditions d'installations

Terrain plat (< 2%)

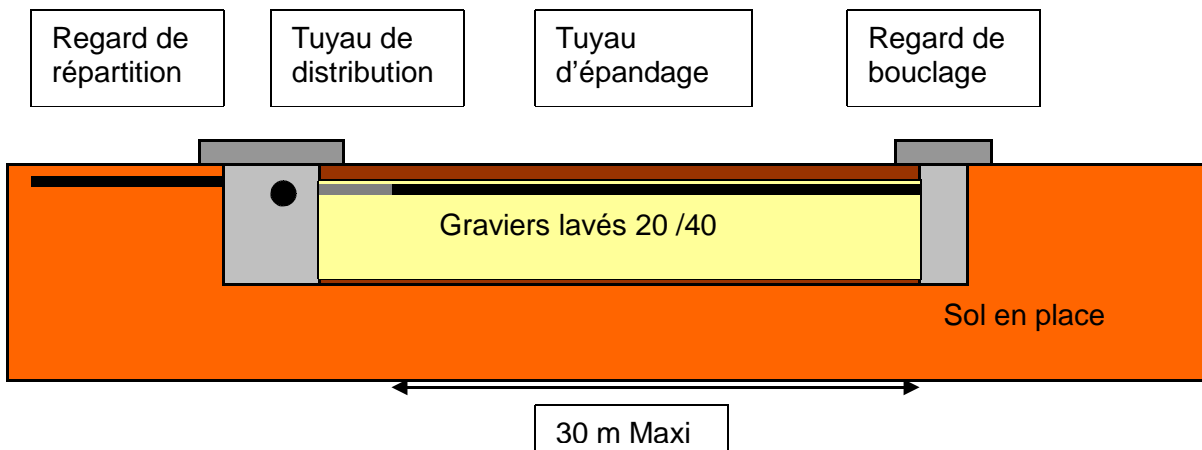
Sol perméable

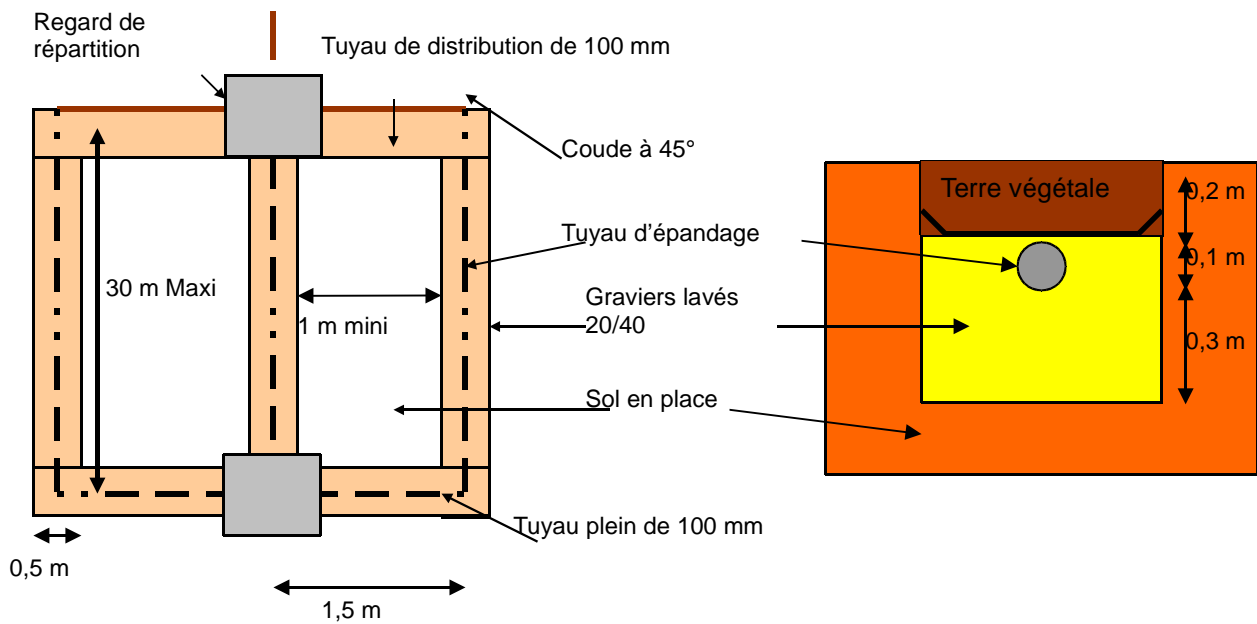
Surface disponible supérieur à 200 m²

Absence de nappe ou de trace d'hydromorphie jusqu'à 1,5m de profondeur.

Principes de fonctionnement

Le sol en place est utilisé comme système épurateur et comme moyen dispersant. Les drains doivent être alimentés par un dispositif assurant une égale distribution. Le regard de répartition et les tuyaux de distribution doivent être placés parfaitement à niveau.





Mise en œuvre

- Le fond des tranchées est à 60 cm sous la surface du sol.
- La largeur des tranchées d'épandage en fond de fouille est de 50 cm minimum.
- La distance d'axe en axe des tranchées doit être au moins égale à 1,5 m.
- La longueur d'un tuyau d'épandage ne doit pas dépasser 30 m
- Le fond des tranchées présente une couche (30 cm) de graviers lavés et calibrés 10/40.
- Les tuyaux d'épandage sont à l'horizontal, dans les 10 cm supérieurs de graviers.
- Un géotextile doit être disposé au-dessus de la couche de graviers.
- La couche de terre végétale ne doit pas dépasser 20 cm d'épaisseur.
- Elle doit être débarrassée de cailloux.

Dimensionnement

La longueur de tranchées dépend de la perméabilité apparente du sol. La longueur cumulée minimale étant 45mL en 3, 4 ou 5 drains.

Si la nature du sol est peu favorable à l'infiltration, les tranchées peuvent être moins profondes (50cm) et plus large (70cm). L'écartement entre axe est alors de 1,70m (pour pouvoir respecter les 1m de bord à bord de tranchée).